



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES

Arrêté de police et circulation
Le 26 Juillet 2021 de 8h à 18h
INTERDICTION DE STATIONNEMENT
Rue Charles De Gaulle

ARRETE N° 2021/06/136

Le Maire de la Commune de Valergues,
Vu les articles L 2212-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la route et de la voirie routière,

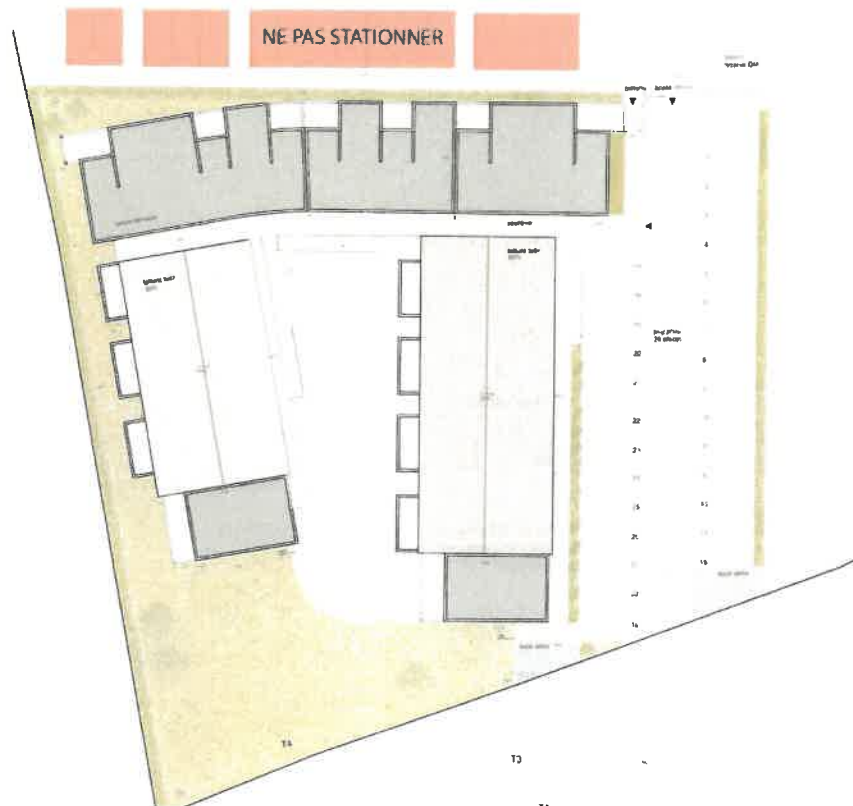
Vu la demande faite le 21 Juin 2021, par **AJA** (dénommé le demandeur), représenté par M. Antoine JEAN, 3 bis rue André Michel 34000 MONTPELLIER, concernant « **PROJET PHOTOGRAPHIQUE** » rue Charles De Gaulle - 34130 VALERGUES,

Considérant qu'il est nécessaire d'autoriser **AJA** à occuper la voie publique rue Charles De Gaulle - 34130 VALERGUES, le 26 juillet 2021 8h à 18h.

Considérant qu'il est nécessaire d'interdire le stationnement, rue Charles De Gaulle - 34130 VALERGUES (Voir Plan ci-dessous), le 26 juillet 2021 8h à 18h.

ARRETE

Article 1er : Le stationnement sera strictement interdit sur les emplacements indiqués sur le Plan ci-dessous, rue Charles De Gaulle - 34130 VALERGUES, le 26 juillet 2021 8h à 18h.



Article 2 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 3 : Tout manquement ou infraction au présent arrêté sera constaté et poursuivi selon la réglementation en vigueur.

Article 4 : Madame la Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera affiché en mairie et sur le chantier.

VALERGUES, le 22 Juin 2021
Le Maire, Jean Louis BOUSCARAIN

